prise en charge, le surplus ne jouira de l'exemption d'impôts que jusqu'à concurrence de moitié.»

Cet amendement est également rejeté.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

L'élection de M. Ribot est validée. La séance est levée.

# BOUM-BOUM

I

L'enfant restait étendu, pâle, dans son petit lit blanc, et, de ses yeux agrandis par la fièvre, regardait devant lui, toujours, avec la fixité étrange des malades qui aperçoivent déjà ce que les vivants ne voient pas.

La mère au pied du lit, mordant ses doigts pour ne pas crier, suivait, anxieuse, poignardée de souffrances, les progrès de la maladie sur le pauvre visage aminci du petit être, et le père, un brave homme d'ouvrier, renfonçait dans ses yeux rouges les pleurs qui lui brûlaient les paupières.

Et le jour se levait, clair, doux, un beau matin de juin, entrant dans l'étroite chambre de la rue des Abbesses, où se mourait le petit François, l'enfant de Jacques Legrand et de Madeleine Legrand, sa femme.

Il avait sept ans. Tout blond, tout rose et si vif, gai comme un passereau, le petit, il n'y avait pas trois semaines encore!... Mais une fièvre l'avait saisi, on l'avait ramené, un soir, de l'école communale, la tête lourde et les mains très chaudes. Et depuis, il était là, dans ce lit, et quelquefois, en ses délires, il disait en regardant ses petits souliers bien cirés que la mère avait soigneusement placés dans un coin, sur une planche :

— On peut bien les jeter maintenant, les souliers du petit François! Petit François ne les mettra plus! Petit François n'ira plus à l'école... jamais, jamais!

Alors le père disait, criait : « Veux-tu bien te taire! » et la mère allait enfoncer sa tête blonde toute pâle dans son oreiller pour que le petit François ne l'entendît pas pleurer.

Cette nuit-là, l'enfant n'avait pas eu le délire; mais depuis deux jours il inquiétait le médecin par une sorte d'abattement bizarre, qui ressemblait à de l'abandon, comme si, à sept ans, le malade eût éprouvé déjà l'ennui de vivre. Il était las, silencieux, triste, laissant ballotter sa tête maigre sur le traversin, ne voulant rien prendre, n'ayant plus aucun sourire sur ses lèvres amincies, et, les yeux hagards, cherchant, voyant on ne savait quoi, là-bas, très loin...

— Là-haut! peut-être! pensait Madeleine, qui frissonnait.

Quand on voulait lui faire prendre une tisane, un sirop, un peu de bouillon, il refusait. Il refusait tout.

— Veux-tu quelque chose, François?

— Non, je ne veux rien!

Et à tout ce qu'on lui disait, à tous les pantins, à tous les ballons qu'on lui promettait, la petite voix, — tandis que les parents s'entreregardaient désespérés — répondait : Non... non... non!

— Mais qu'est-ce que tu veux, enfin, mon François? demanda la mère. Voyons, il y a bien quelque chose que tu voudrais avoir... Dis, dis-le moi! à moi... ta maman!

Et elle coulait sa joue sur l'oreiller du petit malade, et elle lui murmurait cela à l'oreille, gentiment, comme un secret.

Alors l'enfant, avec un accent bizarre, se redressant sur son lit et étendant vers quelque chose d'invisible une main avide, répondit tout à coup d'un ton ardent, à la fois suppliant et impératif :

— Je veux *Boum-Boum!*

II

*Boum-Boum!*

La pauvre Madeleine jeta à son mari un regard effaré. Que disait donc là le petit? Est-ce que c'était encore une fois le délire, l'affreux délire qui revenait?

*Boum-Boum!*

Elle ne savait ce que cela signifiait et elle en avait peur de ces mots singuliers que l'enfant, maintenant, répétait avec un entêtement maladif, comme si, n'ayant pas osé jusque-là formuler son rêve, il s'y cramponnait à présent dans une obstination invincible :

— Oui, Boum-Boum! Boum-Boum! Je veux Boum-Boum!

La mère avait saisi nerveusement la main de Jacques, disant tout bas comme une folle :

— Qu'est-ce que ça signifie ça, Jacques! Il est perdu!

Mais le père avait sur son visage rude de travailleur un sourire presque heureux et stupéfait, aussi, le sourire d'un condamné qui entrevoit une possibilité de liberté.

Boum-Boum! Il se rappelait bien la matinée de lundi de Pâques où il avait conduit François au Cirque. Il avait encore dans l'oreille les grands éclats de joie de l'enfant, son bon rire de gamin amusé, lorsque le clown, le beau clown tout pailleté d'or avec un grand papillon mordoré, scintillant, multicolore, dans le dos de son costume noir, faisait quelque gambade à travers la piste, donnait un croc-en-jambe à un écuyer ou se tenait immobile et raide sur le sable, la tête en bas et les pieds en l'air, ou jetait au lustre des chapeaux de feutre mou qu'il attrapait adroitement sur son crâne, où ils formaient un à un une pyramide, et à chaque tour, à chaque lazzi, comme un bon refrain égayant sa large face spirituelle et drôle, poussait le même cri, répétait le même mot, accompagné parfois par un roulement de l'orchestre : *Boum-Boum!*

Boum-Boum! Et à chaque fois qu'il arrivait, *Boum-Boum*, le cirque éclatait en bravos, et le petit partait de son grand rire. Boum-Boum!

Le soir, Jacques Legrand apporta à l'enfant un clown articulé, tout cousu de paillons, qu'il avait acheté, dans un passage, très cher, le prix de quatre de ses journées de mécanicien. Mais il en eût donné le prix d'une année de son labeur, pour ramener un sourire aux lèvres pâles du malade...

L'enfant regarda un moment le joujou, qui étincelait sur ses draps blancs; puis, tristement :

— Ce n'est pas Boum-Boum!... Je veux voir Boum-Boum!

Ah! si Jacques avait pu l'envelopper dans ses couvertures, l'emporter, le porter au Cirque, lui montrer le clown dansant sous le lustre allumé, et lui dire : Regarde!

Il fit mieux, Jacques. Il alla au Cirque, demanda l'adresse du clown et, timide, les jambes cassées d'émotion, il monta une à une les marches qui menaient à l'appartement de l'artiste, à Montmartre.

Ce n'était plus Boum-Boum. C'était M. Moreno, et, dans le logis artistique, des livres, des gravures, une élégance d'art faisaient comme un décor choisi à un charmant homme qui reçut Jacques dans son cabinet, pareil à celui d'un médecin.

Jacques regardait, ne reconnaissait pas le clown et tournait, retournait entre ses doigts son chapeau de feutre. L'autre attendait. Alors le père s'excusa. C'était étonnant, ce qu'il venait demander là, ça ne se faisait pas... pardon, excuse... Mais enfin, il s'agissait du petit. Un gentil petit, monsieur! Et si intelligent! Toujours le premier à l'école, excepté dans le calcul, qu'il ne comprend pas... Un rêveur, ce petit, voyez-vous! Oui, un rêveur. Et la preuve... tenez... la preuve...

Jacques maintenant hésitait, balbutiait; puis il ramassa son courage et brusquement :

— La preuve, c'est qu'il veut vous voir, qu'il ne pense qu'à vous, et que vous êtes là, devant lui, comme une étoile qu'il voudrait avoir et qu'il regarde...

Quand il eut fini, le père, très blême, avait sur le front de grosses gouttes. Il n'osait regarder le clown, qui, lui, restait les yeux levés sur l'ouvrier. Et qu'est-ce qu'il allait dire, Boum-Boum? S'il allait le congédier, le prendre pour un fou, le mettre à la porte?

— Vous demeurez? demanda Boum-Boum.

Oh! tout près! Rue des Abbesses.

— Allons! dit l'autre. Il veut voir Boum-Boum, votre garçon? Eh bien! il va voir Boum-Boum!

III

Lorsque la porte s'ouvrit devant le clown, Jacques Legrand cria joyeusement à son fils :

— François, sois content, gamin! Tiens le voilà Boum-Boum!

Et l'enfant eut, sur le visage, un éclair de joie. Il se souleva sur le bras de sa mère et tourna la tête vers les deux hommes qui venaient, chercha un moment, à côté de son père, quel était ce monsieur en redingote, dont la bonne figure gaie lui souriait, et qu'il ne connaissait pas, et quand on lui dit : « C'est Boum-Boum! » il laissa retomber lentement, tristement son front sur l'oreiller et resta encore les yeux fixes, ses beaux grands yeux bleus qui regardaient au delà des murailles de la petite chambre, et cherchaient, cherchaient toujours, les paillons et le papillon de Boum-Boum, comme un amoureux poursuit son rêve...

— Non, répondit l'enfant de sa voix qui n'était plus sèche, mais désolée, non, ce n'est pas Boum-Boum!

Le clown, debout près du petit lit, laissait tomber sur ce visage du petit malade un regard profond, très grave et d'une douceur infinie.

Il hocha la tête, regarda le père anxieux; la mère écrasée, dit en souriant :

« Il a raison, ce n'est pas Boum-Boum! » Et il partit.

— Je ne le verrai pas, je ne le verrai plus. Boum-Boum! répétait maintenant l'enfant dont la petite voix parlait aux anges. Boum-Boum est peut-être là-bas, là-bas où petit François ira bientôt.

Et, tout à coup — il n'y avait pas une demi-heure que le clown avait disparu — brusquement la porte se rouvrit, comme tout à l'heure, et, dans son maillot noir pailleté, la houppette jaune sur le crâne, le papillon d'or sur la poitrine et dans le dos, un large sourire ouvrant comme une bouche de tirelire, sa bonne figure enfarinée, Boum-Boum, le vrai Boum-Boum, le Boum-Boum du Cirque, le Boum-Boum du quartier populaire, le Boum-Boum du petit François, Boum-Boum parut! Et sur son petit lit blanc, une joie de vie dans les yeux, riant, pleurant, heureux, sauvé, l'enfant frappa de ses maigres petites mains, cria *bravo* et dit, avec sa gaieté de sept ans, qui partit tout à coup, allumée comme une fusée :

— Boum-Boum! C'est lui, c'est lui, cette fois. Voilà Boum-Boum! Vive Boum-Boum! Bonjour, Boum-Boum!

Quand le docteur revint, ce jour-là, il trouva, assis au chevet du petit François, un clown à face blême, qui faisait rire encore et toujours rire le petit, et qui lui disait, remuant un morceau de sucre au fond d'une tasse de tisane :

— Tu sais, si tu ne bois pas, toi, petit François, Boum-Boum ne reviendra plus!

Et l'enfant buvait.

— N'est-ce pas que c'est bon?

— Très bon!... Merci, Boum-Boum!

— Docteur, dit le clown au médecin, ne soyez pas jaloux... Il me semble pourtant que mes grimaces lui font autant de bien que vos ordonnances.

Le père et la mère pleuraient; mais, cette fois, c'était de joie.

Et jusqu'à ce que « petit François » fut sur pied, une voiture s'arrêta tous les jours devant le logis d'ouvrier de la rue des Abbesses, à Montmartre, et un homme en descendit, enveloppé dans un paletot, le collet relevé, et dessous costumé comme pour le Cirque, avec un gai visage enfariné.

— Qu'est-ce que je vous dois, monsieur?... dit à la fin Jacques Legrand au maître clown, lorsque l'enfant fit sa première sortie. Car, enfin, je vous dois quelque chose!

Le clown tendit aux parents ses deux larges mains d'Hercule doux :

— Une poignée de main! dit-il...

Puis; posant deux gros baisers sur les joues redevenues roses de l'enfant :

— Et — fit-il en riant — la permission de mettre sur mes cartes de visite : *Boum-Boum, docteur acrobate, médecin ordinaire du petit François!*

JULES CLARETIE.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**L'épuration de l'Espierre.** — Nous avons donné les termes de la soumission de M. Stoffel. Il est juste que nous fassions connaître aussi — et toujours à titre de document — la proposition de MM. Defosse et Seguin :

« Nous, soussignés, Gustave Defosse, ingénieur, demeurant à Paris, avenue Duquesnes, 23 (1), et Emile Seguin, demeurant également à Paris, avenue Duquesnes, 23, avons l'honneur de soumissionner, des villes de Roubaix et de Tourcoing, la concession de l'épuration des eaux de l'Espierre, pour un terme de soixante-six ans, aux conditions ci-dessous :

» Nous nous engageons à construire immédiatement, dans les six mois de l'octroi de la concession que nous sollicitons, une usine complète, avec bassin d'épuration, de filtration, etc., de manière à épurer la totalité des eaux de l'Espierre.

» Cette usine sera construite par nous et à nos frais exclusifs sur un terrain de cinq hectares à mettre à notre disposition par les villes intéressées à l'endroit qui leur semblera le plus propice à l'édification de cette usine et à relier par les soins des municipalités de Roubaix et Tourcoing à un chemin de grande communication.

» Les villes nous paieront une indemnité annuelle de deux cents cinquante mille francs pendant les dix premières années et de deux cents trente mille francs pendant les cinquantes six années suivantes :

» Cette somme nous sera payée par trimestre échus dont le premier sera échu trois mois après la mise en exploitation de l'usine.

» Au bout des dix premières années, les villes de Roubaix et Tourcoing auront droit de participer, pour deux dixièmes, dans les bénéfices nets qui résulteront de l'exploitation de l'usine d'épuration des eaux de l'Espierre, et des produits qui en proviendront; la somme qui constituera ces deux dixièmes de part des bénéfices, sera déduite de la subvention annuelle à nous payer; elle sera déduite par quart, par trimestre sur état de vérification des livres de l'exploitation. La vérification des livres se fera, de droit, par les délégués des administrations de Roubaix et Tourcoing, dans les dix derniers jours de chaque trimestre.

» Au bout des soixante-six ans de la concession, les villes de Roubaix et Tourcoing, auront le droit, à leur choix, en prévenant les concessionnaires, leurs ayant-droit, ou héritiers, un an avant l'expiration du terme : Primo, de reprendre l'exploitation à leur compte personnel; secondo, d'exploiter, avec les concessionnaires, comme il est dit ci-dessus, de part et demi. Dans le premier cas, l'usine, son matériel d'exploitation, et tout ce qui en dépendra seront repris à dire d'experts; dans le deuxième cas, l'exploitation sera gérée, pour un nouveau terme égal au premier, par un délégué, des villes et un délégué des concessionnaires. Il en sera ainsi de même dans la suite des années. Il sera loisible aux villes, de reprendre les boues, soit pour la fabrication du gaz, ou tout autre usage au prix de huit francs la tonne de mille kilogrammes, prise à l'usine. Pour tous points non ici spécifiés, la loi française sera de droit dans ses usages constants. Nul droit ou impôt quelconque ne pourra être mis sur l'usine ni sur ses dépendances ou son exploitation à quelque titre que ce soit.

» Les soumissionnaires :

»Signé : DEFOSSE et SEGUIN.»

(1) Anciennement, 71 avenue Bosquet.

**Commissions municipales.** — Les 1re, 3e et 4e commissions se réuniront lundi, 16 mai, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Octroi. Expiration du règlement concernant les tarifs. — 2. Octroi. Fourniture de cabans au personnel. — 3. Fanfare Delattre ; demande de subvention. — 4. Construction d'un magasin pour le matériel des fêtes ; réception définitive. — 5. Ecole de garçons de la rue de l'Alma ; compte de mitoyenneté. — 6. Postes de police des rues des Fosses, Saint-Vincent et des Arts ; Constructions de voûtes dans les cellules.

7. Mise en adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales. — 8. Rue de Wasquehal; plan d'alignement. 9. Rue de Rome, mise en état de viabilité. — 10. Chemin de la Makellerie, rectification de l'alignement. — 11. Tramways de Roubaix à Lille; stationnement des fourgons sur la Grand-Place. — 13. Etablissement d'un tramways à vapeur de Saint-Amand à Lannoy. — 13. Chemin d'intérêt commun 154, répartition des dépenses d'entretien. — 14. Mise en adjudication des denrées nécessaires aux chevaux de l'ébouage. — 15. Chemin de grande communication n° 9. Rectification à Wattrelos.

**Demandes en autorisation de bâtir.** — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir qui ont été accordées du 7 au 14 mai :

MM. Piat Agache, dix-neuf maison, rue de Turenne; Beschatel, une maison, rue Bella; Pravost, quatre maisons, rue du Fresnoy; A. Heysselmek, deux maisons, rue Solférino; A. Heynelinck, quatre maisons, rue Solférino; Josson, une maison, rue de l'Industrie; Agache, deux maisons, boulevard Beaurepaire; Verpoort-Courmont, cinq maisons, rue de Rome et rue du Fresnoy; Henry Bossut, six maisons, rue Dammartin et Boulevard de Paris; Lefebvre, une maison, rue du Tilleul; Duvillier, une maison boulevard de Paris; Leclercq-Mulliez, une maison boulevard de Paris.

La seconde semaine de mai a fourni douze demandes accordées pour quarante-sept maisons. La seconde semaine d'avril avait donné sept demandes accordées pour douze maisons et un bâtiment. Il y a donc eu, durant ces huit jours, comparativement au mois précédent, cinq demandes accordées et trente-quatre bâtisses en plus.

**Neuf chiens** ont été mis en fourrière dans la journée de vendredi.

**Un homme de peine,** Auguste B..., a mécontenté deux mouleurs, Charles S... et Jules D... en lançant sur eux un seau plein d'eau. Un rapport a été dressé contre lui.

**Société de consommation de Roubaix.** — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,57 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,57.

## LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 49me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

**SOCIÉTÉ ARTISTIQUE** de Roubaix-Tourcoing. — 6me exposition des arts décoratifs, rue de l'Alouette, 58. — Prix d'entrée : 50 centimes les dimanche, lundi et jeudi ; 1 franc les autres jours.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures.

## TOURCOING

**Beaux-Arts.** — Le jugement du concours préparatoire pour le grand prix de composition musicale, a été rendu hier à deux heures, au conservatoire national de musique.

A la suite de ce concours préparatoire, M. G. Charpentier, notre concitoyen, élève de Massenet, vient d'être classé 1er au concours définitif pour le grand prix de Rome.

Ce résultat fait le plus grand honneur au professeur et à l'élève.

**Chronique du Tir.** — Lundi dernier, dit le *Carabinier Gymnaste*, la société des *Carabiniers de la Nouvelle-Aventure* était convoquée en assemblée générale pour statuer sur la situation qui lui était faite par la démission du bureau.

Ce que nous avions prévu, s'est réalisé de point en point; il est vrai de dire que l'accord ne s'est pas fait sans difficultés, car, malgré le vote unanime de la société et les manifestations amicales qui ont été prodiguées aux trois démissionnaires, le président prétendait maintenir sa démission. Tous les moyens ont été employés pour le faire revenir sur sa décision et ce n'est que quand on lui a fait entrevoir, avec des preuves à l'appui, que sa retraite amènerait la dissolution de la société à bref délai qu'il a consenti à reprendre conditionnellement la Présidence.

Enfin, tout est bien qui finit bien; la crise étant passée, nous espérons qu'elle ne se renouvellera plus et que cette belle société reprendra son ancienne vitalité.

La séance s'est terminée par l'adhésion, donnée par une partie des sociétaires, au concours fédéral des Flobertistes à St-Amand.

## LILLE

**Courses de Lille.** — Voici la liste des engagements pour le handicap international au trot attelé de la réunion du 30 mai :

*Petouchoke*, à M. Dambricourt-Legrand; *Gordon*, à MM. A. Sagot et Piquet; *Urrel*, à M. R. Van Acker; *Nana*, à MM. Boucquey et Herbau; *Moscou*, *Olga* et *Saverna*, à M. Anatole Corman; *La Furia*, à M. Vittecoq; *Letoune*, à M. Bassigny; *Thabor*, à M. Folupt fils; *Violette*, à M. E. Lestarquit; *Gramoticy*, à M. Caliart; *Dica*, à M. Paul Louis; *Grandham* et *Caoutchouc*, à M. Dobigies; *Polisson*, à M. Vandenberghe; *Doré*, à M. Meurisse; *Fortunée*, à M. Vanlosveldt.

Le handicap sera publié le lundi 23 mai.

**Nécrologie.** — On annonce la mort à l'âge de 88 ans, de M. J.-B. Gabelles, sergent des vétérans au bataillon des sapeurs-pompiers.

Le sergent Gabelles était le doyen de nos pompiers. Il était entré au bataillon en 1824.

Appelé quelques années pour affaires à Saint-Venant, il avait été sergent à la compagnie de cette commune, et en 1848, à son retour à Lille, était rentré au bataillon. En 1869, il avait été blessé dans un incendie, rue des Célestines, et avait reçu du gouvernement une médaille de sauvetage. Le sergent Gabelle était à la compagnie des vétérans depuis sa mise à la retraite en 1873.

**Terrible accident au collège St-Joseph.** — Un bien grave accident s'est produit hier, vers six heures du soir, au collège Saint-Joseph, rue Solférino, dans les travaux de construction de la chapelle.

Trois ouvriers maçons, Piat Moguez, âgé de 25 ans, Florentin Vandercruyssen 36 ans, et François Van Meulen, 26 ans, se trouvaient sur un mur haut de douze mètres, occupés à la manœuvre d'une chèvre servant à monter des pierres de taille. Tout à coup, au moment où un énorme bloc de pierre arrivait au sommet du mur, la chèvre céda sous le poids et tomba, entraînant dans sa chute les trois ouvriers. Van Meulen fut assez heureux pour rencontrer dans sa chute une corde à laquelle il se cramponna; quant aux deux autres, ils tombèrent sur le sol de la cour et on les releva gravement blessés. Vandercruyssen, en particulier, s'est grièvement blessé à la tête.

Mognez, qui a reçu des contusions assez graves a été transporté au domicile de son frère, rue de Lens. 10. Vandercruyssen a été admis d'urgence à l'hôpital de la Charité.

**Nos chansonniers.** — Nous apprenons avec plaisir qu'au dernier concours de poésie de l'*Alliance littéraire* de la ville de Toulouse, notre chansonnier Debuire du Buc a obtenu le 1er prix (médaille de vermeil grand module) dans la section de la *Chanson*.

M. Debuire a de plus été acclamé membre d'honneur de cette célèbre académie dont le président d'honneur est M. A. Vacquerie.


## CAS DE DIVORCE

Un divorce est prochain, dont tout le monde cause.
Le grief allégué est tout à fait nouveau,
Et, Madame, sans doute, obtiendra gain de cause :
Monsieur lui refusait.... des Savons du Congo !
28157d VAISSIER frères, Roubaix-Paris.


## CONCERTS ET SPECTACLES

**Voici le programme** de la soirée bachique qui sera donnée Jeudi 19 mai, au *Café du Beau Jardin*, rue Saint-Georges, au profit d'une famille nécessiteuse, par l'« Alliance Chorale », avec le concours d'un groupe de Typographes :

Première partie : 1. *Messidor*, chœur, (Monestier). *Alliance Chorale*. — 2. *Toujours seul* ou *le Masque de Fer*, L. Béranger. — 3. *La Pécheresse*, C. Willem. — 4. *Tout Doucement*, chansonnette, L. Levaux. — 5. *Cromwell* ou *le Bourreau des Crânes*, Deboët. — 6. *Les regrets de Mignon*, H. Quivy. — 7. *Perdue*, Monbel. — 8. Chansonnette comique, X...

Deuxième partie : 1. *Sous la Feuillée*, chœur, (A. Dardé), *Alliance Chorale*. — 2. *Sous les Pommiers*, L. Béranger. — 3. *Rosa*, C. Willem. — 4. *La Faction de Pitou*, chansonnette, L. Levaux. — 5. *Le manque de Mémoire*, H. Quivy. — 6. *L'Insensé*, Monbel. — 7. Chansonnette comique, X...

Le piano sera tenu par Mlle X...

**Le concert de jeudi.** — Voici le programme des morceaux qu'exécutera jeudi, à cinq heures, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, l'*Harmonie municipale* de Croix :

1° L'ouverture d'*Obiron*, Weber. — 2° Les Pavés (grande symphonie de concours) Buot.

*La fanfare du pont central de Tourcoing*, dirigée par M. Charles Dhénin fera entendre les morceaux suivants :

1° *La reine des fleurs* (ouverture). 2° L'*Escurial*, (fantaisie). 3° Air varié pour trombone. 4° *La grotte de Calypso* (fantaisie). 5° L'*Eventail*, polka pour piston.

Enfin, l'*Union des Travailleurs* chantera les chœurs du concours de Melun.

1. *La rie d'une rose*, chœur imposé ; 2. *Le Combat naval*, chœur au choix.

On peut se procurer des cachets chez M. Longré, place de la Liberté ; au Point central, à Tourcoing ; chez M. Rivelais, débitant de tabac, à Croix. Prix du cachet, 1 franc.

**La commission administrative** de la société les *Mélomanes Roubaisiens* prient leurs membres honoraires qui désireraient prendre part au concours de Saint-Denis, les 26 et 27 juin, en profitant de la réduction de 50 pour cent, de bien vouloir envoyer leur adhésion avant le 10 juin, date de rigueur au siège de la société, rue Pellart, 72, chez M. Auguste Kruze.

## SPORT

### CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE

*7e Journée, samedi 14 mai*

Cette journée consacrée à trois séries d'épreuves, la première pour les attelages, la seconde pour les chevaux de selle et la troisième pour les sauts d'obstacles, a, comme les précédentes, été toute à l'honneur de Roubaix, ainsi qu'il résulte des resultats obtenus devant une assistance assez clairsemée mais des plus aristocratiques.

ATTELAGES A QUATRE CHEVAUX. — 1er prix : *Lambrisse*, *Comète*, *Bob*, *et Tom* à M. Mayeur ; 2e prix : *Dartagnan*, *Flore*, *Bouleau et Bayard* à M. Albert Paix.

ATTELAGES A DEUX CHEVAUX. — 1er prix, *Volante* et *Ardente*, à M. Gustave Wattinne fils. — Attelées à un phaëton, et conduites par leur propriétaire, ces deux admirables juments excitaient l'admiration générale par la perfection de leur dressage et par l'élégance de leurs formes et de leurs brillantes allures.

2e prix, *Raglan* et *Brise l'air* à M. Albert d'Hespel.

3e prix, *Durand* et *Durand*, à M. E. Wallaert.

CHEVAUX ATTELÉS SEULS. — 1er prix, *Ecément*, à M. Pouiller-Ketel. 2e, *Brillant*, 3e, *Norfolk*, tous deux à M. Hovine. — Flots de rubans et médailles en argent à : *Stella*, magnifique jument irlandaise aux hautes actions, à M. Maurice Bossut ; *Vénus*, à M. Wargny ; *Fathma*, à M. D'Hespel : *Manon*, à M. Baudon.

Les chevaux de selle, la plupart fort jolis, réunissant toutes les conditions désirables, et mis avec habileté ont été classés dans l'ordre suivant : *Perle noire* à M. le capitaine Levillain ; *Fanny*, à M. Vandeweghe : *Grenade*, à M. Pouillier ; *Domino*, à M. Jean Joire ; *Fathma*, à M. P. d'Hespel ; *Stella* à M. Terwer; *Carlo*, à M. Albert d'Hespel; *Bridaine*, à M. de Thouron; *Canada*, à M. Veno ; *Rosine*, à M. Edouard Grardel et *Jenny* à M. de Pas.

SAUTS D'OBSTACLES. — 1er prix *Robin-des-Bois*, monté par M. le comte de Joubert, lieutenant de dragons, a accompli le parcours et ses 15 obstacles sans aucune faute.

2e, avec une demi-faute, *Ninon*, à M. Léon Lefebvre. Sauteuse remarquable abordant franchement les obstacles et les passant avec une extrême facilité, admirablement pilotée par M. Georges Willaert, dont les succès hippiques ne se comptent plus.

3e, *Loterie*, *le Bridaine*, excellentes bêtes de chasse à M. le baron de Thouron et montées par leur propriétaire. N..

## Tribunal correctionnel de Lille

*Audience du Samedi 14 mai 1887*

Présidence de M. PARENTY.

**Le tribunal** a condamné aujourd'hui deux servantes infidèles. La première est une certaine Florentine Decroix, qui a volé 1200 francs à son maître, un rentier de Lille, qui avait laissé cette somme dans un tiroir. Elle est condamnée à six mois. La seconde est une servante de l'épicerie Morel-Bourgeois, dans la Grande-Rue. Elle aimait beaucoup les pralines, les chocolats fins, les bombons fondants, et préférait voir dans ses mains délicates une belle boîte de sucre de baptême qu'un manche à balai.

Elle ne dédaignait pas non plus l'argent du comptoir. Mlle Morel ayant appris que sa généreuse servante distribuait à ses amies des bonbonnières du meilleur choix, la surveilla. Sa malle, visitée à propos, contenait quinze bombonnières dont douze étaient pleines de dragées, trois cocos de chapelets, du papier à lettres, des enveloppes, des étiquettes et deux porte-monnaie contenant 37 fr. Mais elle n'a volé que 10 fr. sur cet argent.

A la demande de M. le président qui s'enquiert du motif de ces vols, elle répond qu'elle a eu un moment d'oubli. Mlle Morel déclare, qu'à part ces vols, elle n'a rien à lui reprocher et que sa conduite était régulière. Le tribunal condamne Cornélie Martel, c'est le nom de la délinquante, à 4 mois.

**Toujours les ivrognes.** — Le sieur Deprater, de Roubaix, ayant bu plus que de coutume, dessinait des figures géométriques qui s'écartaient de la ligne droite. Un agent de l'autorité survint.

Il donna ordre à Deprater de regagner son domicile. Ce dernier y fut aidé par des voisins, car de lui-même il n'y fût pas parvenu.

Quelques heures après, l'agent, supposant notre ivrogne calmé, vint lui dresser procès-verbal. Mais il fut mal reçu. Il fut même l'objet d'une interpellation qui l'atteignit dans sa dignité. Le coupable est condamné à 8 jours de prison.

**Vol de pains.** — Le 12 mai 1887, M. Brunet, boulanger à Tourcoing, avait arrêté sa voiture vis-à-vis de la demeure d'un de ses clients. Un jeune homme, le sieur Dhénin, profita du moment où il sonnait pour enlever de la voiture trois pains de trois livres et un pain de quatre livres, puis il s'enfuit. Le boulanger l'aperçut au moment où il tournait la rue et se mit à sa poursuite. Il l'atteignit après une course de quelques instants. Dhénin est condamné à 15 jours de prison.

**Vandenbrouck.** — M. le commissaire de police Leroy, qui a dirigé les poursuites à la suite desquelles a été arrêté Vandenbrouck, est venu témoigner aujourd'hui.

Plusieurs plaintes lui sont parvenues sur cet individu.

C'est d'abord celle du sieur Prince, dont la montre a été volée dans la rue des Longues-Haies. Une autre personne l'accuse d'avoir vendu une pelle et une pioche qui ne lui avaient été remises qu'à titre de dépôt

Il est également prévenu de vagabondage. Le tribunal n'admet pas sa prétention de domicile au Mont-à-Leux, chez un maître fraudeur. Il résulte en effet d'une enquête qu'il n'avait pas de domicile certain. Il a même profité d'une erreur du cabaretier du *Lapin blanc*, sur la Grand'Place, pour coucher six nuits sans payer son logement. Le tribunal le condamne à 3 mois. Vandenbrouck déclare qu'il ira en appel.

**Dispute.** — Le 17 avril dernier, Reversé, Tellier et Vercrux de Roubaix rencontrèrent, sur leur route, trois jeunes gens, Charles et Léon Aine et Léon Rogez.

Pour un motif des plus futiles, une dispute survint. Reversé déclare que l'un de ces jeunes gens s'étant moqué de lui, il lui a donné un « perlimpinpin ». Ses compagnons ont pris fait et cause pour lui et sont venus à son secours contre les compagnons de son adversaire.

Le tribunal condamne Reversez, Tellier et Vercru à huit jours de prison. MAITRE CARRÉ.

## LA QUESTION DES FACULTÉS

Le *Progrès du Nord*, ayant demandé au *Libéral* s'il maintiendrait la candidature Folleville dans le cas indubitable où le Congrès républicain la repousserait, l'organe de l'opportunisme douaisien a répondu sans barguigner : « Certes oui, nous la maintiendrons, et nous la maintiendrons à tous les tours de scrutins. Au Congrès d'aviser ! » Là-dessus, le *Progrès* de s'indigner et de s'écrier :

» Que nos amis politiques de Douai y prennent garde. Ils jouent un jeu fort dangereux en cherchant à introduire de semblables procédés éléctoraux dans les mœurs politiques du Nord.

» Car ils sont en train non seulement de desservir la cause républicaine dans le département du Nord, mais encore de s'aliéner toutes les sympathies et de compromettre leurs plus chers intérêts.

» Un parti recueille rarement quelque avantage à faire litière de ses principes, sous prétexte de mieux sauvegarder ses intérêts.

» Si M. Merlin, au nom duquel le *Libéral* déclare parler, se rendait compte des déceptions qu'il prépare à la ville de Douai, en adoptant et en conseillant à ses amis la ligne de conduite que nous venons d'exposer, il n'hésiterait pas à faire rentrer dans le néant la candidature si impolitique qu'il patronne : et il dirait à tous les républicains du Nord qui l'ont élu sénateur, et dont il ne s'est jamais sépare jusqu'à ce jour : « Malgré notre mécontentement, malgré la perte matérielle que Douai va subir, les républicains de cette ville, qui écoutent ma voix, marcheront avec leurs coréligionnaires, et ils travailleront avec eux pour assurer la victoire de la République sur le nom du candidat désigné par le Congrès.

» Pense-t-on que cette attitude ne serait pas plus digne du passé de M. Merlin, et plus profitable aux intérêts de la cité douaisienne, que la dangereuse scission dont il se fait l'éditeur responsable ?

» Qui donc, après cela, refuserait d'appuyer les douaisiens dans leurs démarches pour obtenir une compensation honorable ? Qui donc ne se rendrait pas solidaire de leurs légitimes doléances ? »

Ce n'est pas la première fois qu'on parle d'une « compensation honorable », mais ce n'est pas nous qui reprocherons aux Douaisiens de faire la sourde oreille. D'abord, aucune compensation ne saurait être *honorable*, parce qu'en dépit de toutes les combinaisons possibles Douai resterait toujours frustré de ce vieux renom de ville parlementaire et savante qui a fait son honneur depuis des siècles.

En ce qui touche le côté *profitable* de la compensation, nos voisins n'ont pas tort davantage

---

FEUILLETON DU 16 MAI 1887. — 70

# LE CONTUMAX

Par Raoul DE NAVERY

XXIII

**Marcelle**

Ils demeurèrent tous deux, causant bien bas dans un coin du petit salon. Pendant ce temps M. Darieu, transporté de joie à l'idée de la fortune qui venait de lui être remise faisait pour l'avenir des plans qu'Any n'écoutait pas.

Tout à coup, une grande clameur monta de la cour des ouvriers ; Château-Bélin se pencha à la fenêtre, puis il revint vers Marcelle en lui disant :

— Quelque chose m'avertit que ma place est là-bas. Au revoir Marcelle, ma chère fiancée.

— Attendez-moi, fit Any tout bas.

Une seconde après, tous deux se dirigeaient vers la grande cour encombrée de travailleurs.

XXIV

**Confession**

Depuis longtemps, Samuel négligeait d'assister à la paye des ouvriers.

A mesure que Norbert prenait dans la maison une place plus large, le faïencier s'effaçait davantage. On croyait, dans les ateliers, que sa fortune lui laissait le droit de goûter enfin le repos ; cependant, les travailleurs regrettaient cette abstention. Jadis la paye les rapprochait ; ils avaient dû à cette heure, que ramenaient des dates fixes, des encouragements et des conseils. L'influence exercée par le rapprochement du maître et des travailleur était énorme ; aussi quand on apprit dans les ateliers que le « Patron » ferait la paye, s'éleva-t-il dans la cour une soudaine clameur de joie, cette clameur qui venait de galvaniser Any du sein de son désespoir. Norbert, chargé d'annoncer cette nouvelle, restait cependant inquiet. L'attitude de Samuel, l'expression de son visage, le troublaient ; il se promettait de rester près de lui et de le soutenir de tout son pouvoir, s'il avait besoin de la présence d'un ami.

Dupont se plaça au bureau, ayant à côté de lui le caissier qui allait plonger tour à tour les mains dans des sacs remplis de pièces d'or, d'argent ou de billon. Samuel était très pâle. A l'appel de chaque nom, il tressaillait, se souvenant d'un épisode de la vie de l'ouvrier qui s'avançait, tête nue, souriant, ouvrant la main pour recevoir le salaire gagné. Mais vainement chacun d'eux attendit-il un mot semblable à ceux que le faïencier trouvait jadis dans son cœur ou dans son expérience de la vie ; le maître demeurait muet, paraissant, tour à tour, impatient de voir finir le défilé des ouvriers, et troublé à la pensée qu'il se terminerait bientôt.

D'habitude, les travailleurs se suivaient à la file, passaient devant le bureau, recevaient la somme qui leur était due, puis redescendaient et gagnaient une large porte s'ouvrant sur la cour où la masse des ouvriers s'arrêtait ensuite un moment. Certains comptes s'y réglaient. Un camarade avait avancé cent sous, ils lui étaient consciencieusement rendus. Pendant les derniers jours, un compagnon, connaissant la gêne d'un ami, l'avait emmené à sa cantine. Ce petit compte arrangé, on y ajoutait une bonne poignée de main. Des invitations cordiales s'échangeaient. On pouvait se payer une petite fête après une longue quinzaine de travail. Ce n'était guère qu'au bout d'une demi-heure que la cour se vidait à son tour et qu'on pouvait faire rouler sur leurs gonds les lourds battants de la porte cochère.

Ce soir-là à leur grande surprise, les ouvriers ne purent quitter la salle ; on avait retiré la clef de la serrure. Se trouvant prisonniers, ils s'adossèrent contre la muraille, commençant à comprendre que Samuel Dupont ne leur parlerait qu'après la paye.

Les employés de la fabrique se trouva